

**Relevé de délibérations du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 21 janvier 2025 – 9h30, salle de réunion du Pôle Métiers du Livre**

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élus : Denise Hirsch (à partir de 10h / point 2), Adam Lenouali, Céline Million, Khanh Hung Tran, Gérard-Pascal Piau, Olivier Polit, Badr Eddine Ratni, Géraldine Saint Surin, Bruno Serio.

Invités : Cécile Barth-Rabot (pour le point 1 uniquement), Hélène Aldeano, Sophie Allard (jusqu'au point 4 inclus), Nathalie Jonglez de Ligne, Virginie Durand, Christophe Pavlidès, Arvind Kumar (à partir de 10h / point 2 et jusqu'au point 4 inclus).

Procurations : Pascal Pradeau donne procuration à Khanh Hung Tran. Philippe Forster donne procuration à Badr Eddine Ratni. Laurent Gallimard donne procuration à Céline Million, Amanda Martinez-Gil donne procuration à Bruno Serio.

1. Profil du poste de Maître de Conférences en sections 19^e-71e : vote

L'UFR SITEC recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(se) en sciences sociales au pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud. Il ou elle serait spécialiste des pratiques culturelles, de la socialisation et des inégalités sociales (de classe et de genre), et intéressé(e) par le rapport entre les institutions et les publics. Le profil est présenté par la responsable du Master Métiers du Livre et de l'Édition, et est soumis au vote du Conseil de l'UFR SITEC.

Vote : 10 pour, 1 contre, 1 blanc.

3. Compte-rendu de la séance du 19 novembre 2024 : vote

Suite à la diffusion du compte rendu aux membres du Conseil, une demande de modification a été demandée et intégrée. La version modifiée du compte rendu est soumise au vote du Conseil.

Vote : 12 pour, 1 blanc.

4. Point sur le Budget Initial (BI) 2025 : vote

Le budget de l'UFR SITEC est toujours en discussion avec le Vice-Président Finances à l'heure actuelle, et le vote du BI 2025 datant d'octobre 2024 est caduc. Le BI voté par l'Université en CA de décembre était déficitaire et a été refusé par le Rectorat le 23 décembre dernier. Il fallait alors retrouver 6,4 millions d'euros pour combler ce déficit. Jusqu'ici, les composantes étaient prélevées de 15% sur leurs ressources propres. Cette année, elles seront prélevées de 25%. Ces 10% supplémentaires représentent environ 80 000 € pour l'UFR SITEC, et un prélèvement total de 200 323 €. L'Université n'a pas souhaité geler sa Campagne Emplois, et l'UFR SITEC demande deux postes (dont une création). Le Directeur de l'UFR a également rappelé au Vice-Président Finances qu'elle devait assurer la rémunération de trois salaires : une BIATSS et deux MAST. En 2026, la direction ne souhaite plus assurer le salaire de BIATSS et demande à profiter de la Campagne Emplois pour que l'Université prenne son relais. Le nouveau budget de l'Université a été voté le 13 janvier en CA et a été approuvé par le Rectorat. Le Conseil d'UFR doit donc aujourd'hui se prononcer sur son budget prévisionnel modifié, présenté dans le document transmis en amont de la séance aux différents membres, et exposé par le Directeur de l'UFR. L'un des objectifs de la direction est de garder absolument la FIPméca ouverte. A l'heure actuelle, on ignore

encore s'il y aura un arbitrage ou non, et quel sera le pourcentage de cet arbitrage. La décision sera rendue ce 22 janvier.

Vote : 10 pour, 1 contre, 2 blancs.

5. Profil du poste de PRAG en Sciences Physiques : vote

L'UFR SITEC recrute un(e) professeur(e) agrégé(e) en Sciences Physiques pour le pôle Sciences pour l'Ingénieur de Ville-d'Avray, pour des interventions aux niveaux Licence et Master. Une demande de modification est exprimée et sera apportée par le Directeur d'UFR, qui présente le profil. Ce dernier est soumis au vote du Conseil sous réserve de cette modification.

Vote : 13 pour.

6. Liste des vacataires à habiliter : vote

Une liste de cinq vacataires pour le pôle Métiers du Livre est présentée, ainsi qu'un étudiant du pôle Sciences pour l'Ingénieur inscrit en doctorat et n'ayant pas de mission d'enseignement prévue dans son contrat.

Vote : 13 pour.

Fin de la séance à 12h30.